

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

Agence régionale
de Santé
de Normandie



ÉDITO

2019

aura été marquée par une actualité importante. En témoignent les temps forts retracés tout au long de ce rapport d'activité. Elle aura aussi été une année riche en actions utiles pour la santé des Normands, rendues possibles grâce à la **mobilisation** sans faille des agents de l'ARS et de nos partenaires.

Des actions utiles dans le domaine de la **prévention** tout d'abord, pour qu'elle ne soit pas simplement un concept, mais pour qu'elle devienne une réalité. Ensemble, nous avons lancé la première vague du service sanitaire, nous avons signé notre première convention sport santé, nous avons également lancé une expérimentation pour la vaccination anti-grippale des professionnels de santé.

Des actions utiles dans le domaine de **l'accès aux soins** ensuite. Ensemble, nous avons révisé et étendu le zonage médecin. Désormais, 43 % des Normands vivent dans une zone éligible aux aides. Nous avons également lancé un appel à projets afin de constituer des équipes médicales de territoire, déployé la démarche « 400 médecins généralistes » pour favoriser des modes d'exercice innovants, initié les cinq premières Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), finalisé les projets de santé des sept territoires de santé mentale. Autant d'actions qui se sont vues compléter par un accompagnement des communautés hospitalières dans le cadre du « Pacte de refondation des Urgences » et du plan « Investir pour l'hôpital ».

Des actions utiles enfin, en construisant des solutions adaptées aux besoins des **personnes en situation de perte d'autonomie**, en raison de l'âge ou d'un handicap. La télémédecine continue de s'implanter dans la région et nous poursuivons notre soutien afin de développer et faire évoluer l'offre de soins et d'accompagnement disponible.

2019 fut aussi l'année de **l'incendie survenu sur le site de Lubrizol et Normandie Logistique (Rouen)**. En coordination avec les services de l'État, l'ARS a immédiatement coordonné la protection des personnes vulnérables en institutions et en établissements, assuré la capacité du système de santé à prendre en charge les éventuelles victimes et alerté les exploitants d'eau potable afin d'organiser les prélèvements et analyses de l'eau destinée à la consommation humaine.



Ce n'est pas rien d'avoir été utiles. Et, surtout, ce n'est pas rien d'**avoir été utiles, ensemble**. Ce rapport d'activité conforte l'idée que l'action de l'ARS n'a de sens que si elle est concertée et enrichie de cette collaboration avec les acteurs du territoire. Il est le témoin des dynamiques partenariales mises en œuvre et de l'action en proximité de l'Agence, qui perdurera en 2020.

Bien que ce rapport reflète l'année 2019, je ne saurais clore cet édit sans parler de la **crise du Coronavirus** qui frappe le pays dans son ensemble, au moment de l'édition de cet ouvrage. En premier lieu, je tiens à saluer **l'engagement de tous**, professionnels du sanitaire, du médico-social, du social. Je n'oublie pas non plus les agents de l'ARS Normandie, qui eux aussi ont été et sont encore pleinement mobilisés dans la gestion de crise.

Cette situation sanitaire, sans commune mesure, a permis de mettre en lumière des écueils mais aussi de véritables réussites. Elle a montré que nous savions nous réorganiser rapidement pour répondre à une urgence de santé publique. Elle a également permis de **faire tomber les barrières** entre les différents secteurs – public, privé, hospitalier, libéral, médico-social, social – au profit de coopérations territoriales inédites.

Ces expériences et ces **réussites collectives** méritent d'être poursuivies et je sais que nous saurons en tirer partie pour relever les nombreux défis qui nous attendent. La diversité de nos métiers et de nos points de vue est une richesse qui nous a permis et nous permettra encore d'innover pour bâtir, ensemble, une offre de santé cohérente en région, **au bénéfice des usagers**.

Je ne doute pas que nous saurons continuer à être **solidaires**, par-delà les difficultés et par-delà cette crise sanitaire, afin de maintenir la qualité de service et de soins qui nous caractérise.

Christine Gardel,
Directrice Générale de l'Agence Régionale
de Santé Normandie

SOMMAIRE

PAGE **6**

**LA SANTÉ EN NORMANDIE :
CHIFFRES-CLÉS**

PAGE **10**

2019 : RETOUR EN IMAGES

PAGE **14**

ANIMER LES TERRITOIRES

PAGE **16**

AGIR EN PROXIMITÉ

PAGE **18**

**FAVORISER LA DÉMOCRATIE
EN SANTÉ**

PAGE **20**

GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS

PAGE **22**

**SOUTENIR LA DÉMOGRAPHIE
MÉDICALE DANS
LES TERRITOIRES FRAGILES**

PAGE **24**

**FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS
POUR TOUS**

PAGE **26**

**HANDICAP ET GRAND-ÂGE :
ENCOURAGER LA TRANSFORMATION
DE L'OFFRE**

PAGE **28**

**PORTER ET SOUTENIR
LE VIRAGE INCLUSIF**

PAGE **30**

ACCOMPAGNER LE GRAND ÂGE

PAGE **32**

**PROTÉGER LA SANTÉ
ET LA POPULATION**

PAGE **34**

**ASSURER LA VEILLE ET
LA SÉCURITÉ SANITAIRE**

PAGE **36**

**VEILLER À LA SÉCURITÉ
DES PATIENTS**

PAGE **38**

**AGIR SUR LES DÉTERMINANTS
DE SANTÉ**

PAGE **40**

**PRÉVENIR POUR RÉDUIRE
L'APPARITION ET LE
DÉVELOPPEMENT DE MALADIES**

PAGE **43**

PROMOUVOIR LA SANTÉ

PAGE **44**

REMERCIEMENTS

LA SANTÉ EN NORMANDIE

CHIFFRES-CLÉS

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NORMANDIE

5
DÉLÉGATIONS
DÉPARTEMENTALES

386,3
ETPT
(équivalent temps plein travaillé)
au 31/12/2019

182 077 449 d'€
CONSACRÉS AUX ACTIONS
en faveur de la stratégie régionale
de Santé (Fonds d'Intervention Régional 2019)

4 443 475 €
DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT
(hors masse salariale)



SANTÉ PUBLIQUE

VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE

1 240

SIGNAUX SANITAIRES

pris en charge par
la plateforme de veille
et sécurité sanitaire

SANTÉ-ENVIRONNEMENT

1 158

CAPTAGES D'EAU POTABLE ET

23 153

PRÉLÈVEMENTS

réalisés dans le cadre du
contrôle sanitaire des eaux
destinées à la consommation
humaine, représentant

1 117 185

PARAMÈTRES ANALYSÉS

Une dizaine

D'ÉVÈNEMENTS

sur l'eau potable
avec restriction de
consommation d'eau

160

BAIGNADES CONTRÔLÉES, dont

149

EN MER ET

11

EN EAUX DOUCES :

2 150

PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES

4

ÉVÈNEMENTS

de pollution des eaux
littorales avec interdictions
de baignade et

2

INTERDICTIONS

baignade en eau douce
(été 2019)

510

AVIS SANITAIRES

(contribution à l'autorité
environnementale, installation
classée pour la protection
de l'environnement, plan local
d'urbanisme intercommunal)

509

AVIS

sur des demandes
d'autorisation de construire
au titre du droit des sols

7 611

PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES

dans

519

ÉTABLISSEMENTS DE PISCINE

317

INSPECTIONS SUR SITE

(eau potable, piscines,
établissements recevant
du public et habitat)

108

PROCÉDURES

de lutte contre l'habitat
indigne

87

ENQUÊTES

suite à déclaration obligatoire
(légionelloses, intoxication
monoxyde de carbone, plomb)



PRÉVENTION

330

PORTEURS D'ACTIONS DE PRÉVENTION
(478 actions)

9

PÔLES DE PRÉVENTION
Compétents en Addictologie mis en place

6

CENTRES GRATUITS D'INFORMATION,
de dépistage et de diagnostic (CEGIDD) et

12

ANTENNES



1

STRUCTURE

de coordination régionale
de dépistage organisé et

5

ANTENNES DÉPARTEMENTALES

1

STRUCTURE RÉGIONALE

ressource en promotion de la santé

1

STRUCTURE RÉGIONALE

ressource en santé mentale

58

ORGANISMES

porteurs de programmes d'Éducation
thérapeutique du patient (ETP)



OFFRE DE SANTÉ

PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE VILLE*

2 318

MÉDECINS
GÉNÉRALISTES
DE PREMIER
RECOURS

1 180

CHIRURGIENS-
DENTISTES
LIBÉRAUX

3 635

INFIRMIERS
LIBÉRAUX

2 162

MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
LIBÉRAUX

958

OFFICINES

*au 31/12/2019 - données sur CARTOSANTE – source FNPS

L'OFFRE HOSPITALIÈRE ET MÉDICO-SOCIALE

198

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

23 360

PLACES POUR PERSONNES
HANDICAPÉES

(enfants et adultes)
dans près de

933

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

34 073

PLACES POUR PERSONNES
ÂGÉES DÉPENDANTES

dans plus de

384

EHPAD

212

SERVICES DE SOINS

infirmiers à domicile et
services polyvalents d'aide
et de soins à domicile pour
adultes

INSPECTION ET CONTRÔLE

482 INSPECTIONS CONTRÔLES RÉALISÉS :

384

SANTÉ
ENVIRONNEMENT

18

MÉDICO-SOCIAL

23

SOINS
HOSPITALIERS

52

SOINS
AMBULATOIRES

5

SOINS
AMBULANCIERS

2019 RETOUR EN IMAGES



1



2



3



4



5



6

1 **31 JANVIER 2019**
Extension du PSLA de Mortagne-
au-Perche (61)

2-3 **7 FÉVRIER ET 21 MARS 2019**
Séminaire des chefs Silver
Fourchette à Louviers (27)

26 MARS 2019
Colloque Télémédecine
« La Parole est aux usagers »
à Évreux (27)

27 MARS 2019
Inauguration de l'extension
de la Maison d'accueil spécialisée
du complexe « Terre de Rouvre »
à Notre-Dame-de-Bondeville (76)

4-5 **23 AVRIL 2019**
Journées « Urgences en EHPAD :
comment réduire les hospitalisations
non programmées ? »

24 AVRIL 2019
Réunion des Services Polyvalents
d'Aide et de Soins A Domicile
(SPASAD) avec la ville de Caen (14)

6 **26 AVRIL 2019**
Ouverture d'une Unité
d'Enseignement en Élémentaire
Autisme (UEEA) à Dieppe (76)

2 ET 3 MAI 2019
Réunion d'information sur le
programme HOP'EN (hôpital
ouvert sur son environnement)
à Rouen (76) et Caen (14).

16 MAI 2019
Journée régionale d'Hémovigilance
à Caen (14)



7



8



9



10



11



12



13

7 **29 MAI 2019**
Signature du CPOM 2019-2023
avec l'Association des papillons
blancs

8-9 **11 ET 12 JUIN 2019**
Journée d'information
sur les risques sanitaires liés
au radon à Vire (14)
et Cherbourg (50)

10 **26 JUIN 2019**
Journée d'échange virage inclusif
inter-institutions

11 **27 JUIN 2019**
Réunion plénière de la CRSA
et remise des Labels usagers
de la Conférence Régionale
de la Santé et de l'Autonomie
(CRSA)

27 JUIN 2019
Mme Gardel rencontre les élus
de la 1^{ère} circonscription du
Calvados

3 JUILLET 2019
Signature du Contrat local
de santé Seine-Eure

12 **4 JUILLET 2019**
Rencontre au Pôle de Santé
Libéral et Ambulatoire (PSLA)
de Coutances (50)

8 JUILLET 2019
Journée santé du futur

13 **8 JUILLET 2019**
Signature de la charte
télémedecine

11 JUILLET 2019
Colloque normand
« Ma santé 2022 »



14



15



16



17



18



19

5 SEPTEMBRE 2019

Signature de la chartre « Lieu sans tabac » avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Fécamp (76)

14 12 SEPTEMBRE 2019

L'ARS accueille l'e-santé tour

15 26 SEPTEMBRE 2019

Journée régionale de sensibilisation à la radicalisation

9 OCTOBRE 2019

Journée de témoignages et de retours d'expérience de Conseils de vie sociale « Quelle parole de la personne âgée en établissement ? »

16 10 OCTOBRE 2019

Journée régionale de la filière en addictologie

17 14 OCTOBRE

Pose de la 1^{ère} pierre de l'EHPAD Jean-Ferdinand de Saint-Jean à Caen (14)

18 18 OCTOBRE 2019

Journée de bien vieillir en Seine-Maritime

19 26 OCTOBRE 2019

Assises de la santé du Pays de Bray



20



21



22



23



24



25

29 OCTOBRE 2019

Visite de Sophie CLUZEL, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées

20 **15 NOVEMBRE 2019**

Colloque régional sur l'animation territoriale

21 **18 NOVEMBRE 2019**

Journée de sensibilisation sur les enjeux et obligations face au bruit

22 **19 NOVEMBRE 2019**

Inauguration de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) l'Albatros (76)

21 NOVEMBRE 2019

États généraux de la santé du Bessin pour l'élaboration du projet médical de la future Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)

23 **27 NOVEMBRE 2019**

Colloque « École inclusive pour tous » à Caen (14)

24 **3 DÉCEMBRE 2019**

Journée régionale santé mentale et psychiatrie

25 **11 DÉCEMBRE 2019**

Réunion Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)



A stylized illustration in shades of blue and purple depicting various healthcare professionals. On the right, a doctor with a beard and a stethoscope is shown in profile. In the center, a person holds a clipboard. On the left, another person is partially visible. The background is filled with abstract shapes and lines representing medical equipment and human forms.

ANIMER LES TERRITOIRES

AGIR EN PROXIMITÉ

En matière de santé, les besoins, les possibilités, les contraintes, diffèrent d'un territoire à l'autre.

En tant qu'Agence régionale de santé, une de nos missions est d'assurer la déclinaison des politiques nationales de santé en actions utiles pour les territoires. En 2019, l'ARS Normandie a renforcé son action en proximité pour construire, avec ses partenaires, des projets sur mesure répondant aux besoins et attentes de la population.



UNE NOUVELLE ORGANISATION SUR CHAQUE DÉPARTEMENT

Depuis 2019, l'ARS Normandie dispose dans chaque département d'un Directeur délégué départemental et d'un Délégué territorial, qui sont chargés à la fois de **décliner les politiques régionales de l'Agence et d'accompagner les acteurs locaux** dans la mise en œuvre de leurs projets. Cette proximité renforcée permet de mieux adapter les décisions aux besoins de chaque territoire et aux spécificités de chaque bassin de population.

FAIRE PREUVE DE PÉDAGOGIE, D'ÉCOUTE ET RENDRE COMPTE

L'ARS Normandie **soutient les collectivités dans leurs projets territoriaux de santé**. Cet accompagnement permet de **s'assurer de la cohérence et de la complétude des projets**, au regard de l'offre en santé déjà disponible. C'est en ce sens que chaque année la direction générale de l'ARS se rend à la rencontre des parlementaires (sénateurs et députés) des départements afin de présenter et d'échanger sur les principaux projets de leur territoire. Des temps de rencontre peuvent également être spécifiquement organisés. En 2019, des réunions d'information à destination des Maires et d'élus locaux ont par exemple été tenues dans le Calvados et dans la Manche à leur demande.

CONSTRUIRE DES PROJETS SUR-MESURE

Les Contrats Locaux de Santé (CLS)

L'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) avec l'ARS constitue pour une collectivité territoriale ou un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) une opportunité intéressante de **structurer une politique locale d'accès aux soins** et plus largement, une politique de santé publique. Cette contractualisation permet à la fois de planifier la politique sur le moyen terme, de mobiliser plusieurs acteurs et d'organiser des cofinancements. En Normandie, 8 CLS sont en cours et 12 sont en projet. Ces contrats sont la preuve concrète des dynamiques locales partagées pour agir au plus près des besoins des Normands.



Les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM)

En Normandie, **7 territoires de santé mentale ont été identifiés**. En 2019, un diagnostic de chaque territoire a permis de mettre en lumière les points forts mais également les points faibles dans l'organisation des parcours de santé et de vie des malades. L'ensemble des partenaires a travaillé sur des **solutions et projets d'organisation et d'accompagnement plus efficaces, afin de limiter les ruptures de parcours**. Les 7 diagnostics territoriaux sont aujourd'hui validés. La priorisation des enjeux de chaque PTSM a été discutée courant novembre 2019 en présence de la direction générale de l'ARS et les premières contractualisations aboutiront courant 2020.



Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) incitent **les professionnels de santé d'un même territoire à s'organiser entre eux pour répondre aux besoins de santé de la population** : par exemple, trouver des médecins traitants pour les patients qui en sont dépourvus, garantir l'accès à des consultations sans rendez-vous en journée... mais aussi pour coopérer avec les hôpitaux et avec les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), dans une logique de responsabilité collective. L'année 2019 a été consacrée à la structuration et à la définition de **5 CPTS pionnières en Normandie** (une par département). En 2020, elles pourront contractualiser avec l'Assurance maladie et l'ARS pour mettre en œuvre les axes de leur projet de santé.



FAVORISER LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ

« Chaque usager doit pouvoir s'exprimer, être entendu et être partie prenante de la qualité du système de santé » : voici l'une des ambitions du Projet Régional de Santé (PRS) normand. Ainsi, l'ARS accompagne la démocratie en santé dans la région, aux côtés des usagers et de leurs représentants.

LA PROMOTION DES DROITS DES USAGERS

Chaque année, le label national « Droits des usagers de la Santé » repère et valorise **des expériences exemplaires et des projets innovants** menés en région, en matière de promotion des droits des usagers. Pour les éditions 2018 et 2019, les acteurs du système de santé et les associations d'usagers se sont emparés du dispositif : 12 projets ont ainsi obtenu le « Label Droits des Usagers de la Santé » en Normandie. A la clé : une dotation de 1 000 euros.

Sélectionnées par l'Agence régionale de santé de Normandie (ARS) et la Commission Spécialisée dans le domaine des Droits des Usagers du système de santé (CSDU) de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), les équipes lauréates se sont réunies le 27 juin au Musée des Beaux-Arts de Caen pour un après-midi d'échanges sur leurs initiatives. A cette occasion, Marie-Claire Quesnel, Présidente de la CRSA, Michel Loisel, Président de la CSDU et Élise Noguera, Directrice générale adjointe de l'ARS Normandie, leur ont remis le label.

Véritable outil d'animation territoriale de la démocratie en santé et de valorisation des initiatives locales, le label « Droits des usagers de la Santé » contribue à illustrer concrètement l'application des droits des usagers dans les territoires.



LA PAROLE DES USAGERS

Affirmant le rôle d'une démocratie en santé contributive, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), l'ARS et le Conseil Départemental du Calvados réunissaient le 9 octobre une centaine de participants **autour de la parole de la personne âgée en établissements médico-sociaux**. Membres élus de Conseils de la Vie Sociale (CVS), directeurs et professionnels d'établissements, membres des instances de démocratie en santé, représentants institutionnels du Département et de l'ARS ont échangé afin de **favoriser et d'améliorer la qualité de la participation des usagers et de leurs représentants** au système de santé dans le secteur médico-social. Ils ont notamment identifié des pistes de travail visant à améliorer le fonctionnement des CVS afin d'en faire des parties prenantes actives.

L'INFORMATION EN SANTÉ

À l'occasion de la Semaine de l'innovation publique, qui met en lumière des méthodes originales pensées par des acteurs locaux pour concevoir plus efficacement les politiques publiques et transformer l'administration, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), en partenariat avec l'ARS Normandie, a organisé **une journée régionale sur l'information en santé**, le 28 novembre à la Chambre de commerce et d'industrie de Caen.

Parce qu'être acteur de sa santé c'est aussi correctement s'informer, usagers, représentants d'usagers, associations de patients, ont été invités à **partager leurs attentes et besoins en matière d'information en santé**. L'objectif de cette journée était de co-construire en Normandie le service public d'information en santé, **matérialisé par le portail internet Santé.fr**.

Santé.fr est un projet porté par la délégation au Service Public d'Information en Santé au sein du Ministère des solidarités et de la santé en partenariat avec les Agences régionales de santé, dont l'ARS de Normandie, les agences et institutions publiques de santé. Le site indexe aujourd'hui près de 6 000 contenus éditoriaux, plus de 450 000 professionnels, établissements et services de santé, tous issus de sources publiques ou labellisées par la puissance publique.







GARANTIR
L'ACCÈS
AUX SOINS

SOUTENIR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

La stratégie « Ma Santé 2022 », annoncée par le Président de la République en septembre 2018, propose une vision d'ensemble et des réponses globales aux enjeux du système de santé français. Elle vise notamment à atténuer les inégalités d'accès aux soins, favoriser la coopération entre professionnels de santé et libérer du temps médical aux praticiens.

Les grandes orientations de Ma Santé 2022 sont déclinées et coordonnées en région par l'ARS, en lien direct avec ses partenaires institutionnels et les professionnels de santé. Elles répondent aux objectifs du Projet Régional de Santé (PRS) en organisant l'attractivité des territoires pour offrir une offre de santé adaptée aux besoins des Normands.



AIDER LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES À S'INSTALLER DANS LES ZONES LES PLUS DÉFAVORISÉES

Afin d'inciter et d'aider les médecins généralistes libéraux à s'installer et à exercer dans les territoires qui en ont le plus besoin, l'Agence régionale de santé de Normandie a arrêté un **nouveau zonage médecin** le 4 juillet 2019. L'ARS a ainsi repéré de nouveaux territoires fragilisés en tenant compte de l'évolution de la situation des territoires et des besoins des habitants depuis le précédent zonage. Cette cartographie fait référence pour les aides à l'installation attribuées aux médecins généralistes sous conditions. L'ARS Normandie réaffirme ainsi sa volonté de renforcer l'offre de soins de premier recours pour tous les Normands.

PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERTÉES :

Union régionale des médecins libéraux, conseils de l'ordre départementaux des médecins, Assurance maladie, élus, collectivités territoriales, Conseils territoriaux en santé, Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA).

« 400 MG » : DES MODES D'EXERCICE INNOVANTS POUR LES MÉDECINS, RÉPONDANT AUX BESOINS DES TERRITOIRES

L'opération nationale 400 MG soutient le recrutement de 400 médecins généralistes dans des zones prioritaires. Elle se décline en **deux volets complémentaires** pour toucher un large vivier de recrutement et **répondre aux besoins de territoires aux caractéristiques différentes**.



4
POSTES POURVUS ET
8
RECRUTEMENTS
EN COURS

En Normandie, le volet 1 propose **14 postes** à exercice partagé ville / hôpital : les médecins sont recrutés à mi-temps comme praticiens hospitaliers, leur autre mi-temps étant assuré en exercice libéral dans une zone sous-dense ou un quartier prioritaire de la ville. Le 2nd volet offre **soutien jusqu'à 9 postes de médecins généralistes salariés dans les territoires soutenus** par l'ARS Normandie. Il s'agit ici de répondre aux aspirations de salariat exprimées par la jeune génération et d'apporter un soutien plus marqué aux projets de création de centres de santé qui émergent sur les territoires frappés par la désertification médicale.

FAVORISER L'INSTALLATION PÉRENNE DES JEUNES MÉDECINS EN NORMANDIE

Les Assistants spécialistes régionaux (ASR) sont des postes proposés aux jeunes diplômés de médecine pour exercer à temps partagé entre un Centre hospitalier universitaire (CHU) et un hôpital périphérique. En 2019, **71 postes ont été soutenus en 2019** par l'ARS Normandie. Cette aide financière contribue à faciliter la création de postes prioritaires dans les établissements de santé.

75 À 80%
DES PRATICIENS
S'INSTALLENT DANS
LA RÉGION À L'ISSUE
DE LEUR CONTRAT
D'ASR



ZOOM SUR

LA PREMIÈRE PROMOTION D'INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE EN NORMANDIE

La première promotion normande d'Infirmiers en pratique avancée (IPA) a fait sa rentrée en janvier 2019. Les **18 PROFESSIONNELS EN FORMATION** se spécialisent pour **RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE**, notamment en oncologie et hémato-

oncologie et en pathologies chroniques stabilisées. Ces futurs IPA exerceront en équipe avec des médecins pour assurer ces suivis spécifiques, pour libérer du temps médical et permettre aux médecins de se centrer sur les prises en charge les plus complexes.

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS



30
POSTES
D'ASSISTANTS
SPÉCIALISTES
RÉGIONAUX (ASR)
EN SERVICE
D'URGENCES
FINANCÉS EN 2019,
DONT
11
NOUVEAUX
(SESSION 2019-2021)

7
POSTES DU
DISPOSITIF 400 MG
EN SERVICE
D'URGENCES
EN NORMANDIE

13
ÉQUIPES MOBILES
DE GÉRIATRIE

6
ÉQUIPES MOBILES
D'ÉVALUATION
GÉRIATRIQUE
À DOMICILE

68
ÉTABLISSEMENTS
MEDICO-SOCIAUX
EXPÉRIMENTENT
LE DISPOSITIF
INFIRMIER DE
NUIT, SOIT
5 163
RÉSIDENTS
CONCERNÉS



REFONDER LES URGENCES POUR SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET AMÉLIORER LES SOINS POUR TOUS

Le 9 septembre 2019, Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé, présentait le **pacte de refondation des urgences**. En Normandie, plusieurs actions concrètes ont été déployées en 2019 pour inventer des organisations modernes, soutenir les professionnels de santé et ainsi améliorer les soins pour tous sur tout le territoire.

Renforcer les ressources en médecins urgentistes

L'ARS a lancé fin décembre 2019 un appel à projets pour la constitution d'équipes médicales de territoire au sein de Groupements hospitaliers de territoire (GHT) en priorisant 3 filières dont la médecine d'urgence. Ces équipes médicales de territoire **permettront une organisation des soins entre les différents sites afin de répondre au mieux aux besoins des patients**.

Généraliser les parcours dédiés aux personnes âgées pour éviter les urgences

Des actions et outils ont été déployés en région afin de **limiter l'hospitalisation d'urgence des personnes âgées** : accompagnement des infirmiers et aides-soignants d'EHPAD par des équipes mobiles de gériatrie, mise à disposition d'un guide de prise en charge des situations d'urgence en établissement médico-social, évaluation gériatrique à domicile...

À la suite d'un appel à candidatures porté par l'ARS, **plus de vingt nouveaux établissements ont intégré le dispositif d'astreinte infirmière mutualisée** la nuit en EHPAD. Cette expérimentation de permanence infirmière vise également à diminuer le recours inapproprié aux urgences et aux hospitalisations non programmées.

Le 116 117 comme préfiguration du service d'accès aux soins

Le pacte de refondation des urgences prévoit la mise en place d'un service distant universel pour répondre à toute heure à la demande en soins des Français. En Normandie, **le 116 117 permet déjà de désengorger les urgences** en donnant la possibilité aux patients d'avoir un avis médical en dehors des heures d'ouverture de leur cabinet.

Accompagner l'hôpital dans ses transformations et faciliter son fonctionnement au quotidien

Le 20 novembre 2019, le plan « Investir pour l'hôpital » a été présenté par le Ministère des solidarités et de la santé. Ce nouveau volet de « Ma Santé 2022 » fait l'objet d'un déploiement en région depuis le premier trimestre 2020.

121
PSLA AU 31/12/19

17
EN PROJET

ACCOMPAGNER L'EXERCICE COORDONNÉ GRÂCE AUX PÔLES DE SANTÉ LIBÉRAUX AMBULATOIRES (PSLA)

Conformément aux engagements de la charte PSLA signée en 2017, l'Agence a poursuivi **l'accompagnement des projets de Pôle de santé libéraux ambulatoires**. Les PSLA permettent à des médecins et autres professionnels de santé libéraux qui partagent un projet médical commun, d'avoir un exercice coordonné et regroupé. Ce mode d'exercice, **largement plébiscité par les jeunes professionnels**, contribue à maintenir et consolider l'accès à des soins ambulatoires en proximité.



ZOOM SUR

L'ESSOR DE LA TÉLÉMÉDECINE EN NORMANDIE

La télémédecine doit permettre aux patients d'obtenir, notamment dans les zones en tension, une prise en charge adaptée à leurs besoins grâce à l'intervention d'un médecin généraliste ou spécialiste normand à distance, par un système vidéo sécurisé.

À ce titre, elle constitue un véritable outil complémentaire de l'organisation et de l'accès aux soins.

Un appel à projets lancé par l'ARS en avril 2019 a permis de sélectionner 21 projets qui seront mis en place.

Le 18 juillet 2019, la charte régionale de télémédecine a été signée par l'ARS et ses partenaires, afin de définir les critères d'une labellisation pour les porteurs de projets. Les signataires s'engagent à informer les porteurs de projets, à former les professionnels, à accompagner le démarrage des projets, à les évaluer et à rendre compte aux patients.

10 949
ACTES DE
TÉLÉMÉDECINE
EN 2019





HANDICAP
ET GRAND-ÂGE :
ENCOURAGER
LA TRANSFORMATION
DE L'OFFRE

PORTER ET SOUTENIR LE VIRAGE INCLUSIF

Les besoins exprimés par les personnes en situation de handicap ne cessent d'évoluer. En 2019, l'ARS a continué d'accompagner et d'encourager les projets de transformation de l'offre médico-sociale afin de proposer des solutions pertinentes et adaptées à ces nouvelles aspirations. Ces chantiers répondent entre autres aux orientations stratégiques existantes telles que la « réponse accompagnée pour tous » ou encore la stratégie nationale autisme.

POUR UNE ÉCOLE ACCESSIBLE À TOUS

Construire une école qui accueille et s'adapte aux différences, c'est donner aux personnes en situation de handicap la possibilité d'acquérir une qualification et de s'offrir les conditions d'un véritable parcours professionnel.

Un colloque régional en partenariat avec la région académique Normandie

En Normandie, l'ARS et le rectorat ont souhaité s'engager conjointement dans **la mise en œuvre concrète de la transformation de l'offre d'accompagnement médico-social** afin de favoriser les parcours individuels de scolarisation en milieu ordinaire. Le colloque régional « une école inclusive pour tous, un parcours pour chacun » a réuni près de 600 personnes (professionnels de l'éducation nationale, du secteur médico-social, associations de familles et de personnes accompagnées).

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI)

L'ARS, en coopération avec l'Éducation nationale, a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des établissements médico-sociaux pour enfants. L'objectif : **organiser leur offre d'accompagnement en priorité en milieu de vie ordinaire** pour répondre aux besoins des enfants et des familles.

8

UEMA (UNITÉ
D'ENSEIGNEMENT
MATERNELLE
AUTISTE) ET

2

UEEA (UNITÉ
D'ENSEIGNEMENT
ÉLÉMENTAIRE
AUTISTE)
EN NORMANDIE

13

ÉTABLISSEMENTS
RETENUS
DANS LE CADRE
DE L'AMI « POUR
UNE ÉCOLE
ACCESSIBLE À TOUS »



AMÉLIORER LE REPÉRAGE PRÉCOCE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AUTISTES

En 2019, l'Agence a poursuivi **le déploiement du plan d'action régional autisme** dont les axes prioritaires portent sur l'organisation du repérage de l'autisme, la gradation de l'accès au diagnostic et la structuration de l'offre d'intervention précoce sur le territoire.

Une plateforme de coordination et d'orientation en Seine-Maritime

Destinée aux enfants avec des troubles du neuro-développement, cette plateforme a pour mission de **coordonner le parcours de diagnostic et d'interventions précoces des enfants** de moins de 7 ans dont on a repéré un trouble du neuro-développement. Ce projet, soutenu par l'ARS, est porté par le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) du CHU de Rouen en lien avec l'ensemble des CAMSP et Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) du département ainsi que le Centre Hospitalier du Rouvray. Cette plateforme s'étendra à l'Eure en 2020.

Lancement de tables territoriales de l'autisme

Déployées dans Calvados, la Manche et l'Orne, les tables territoriales de l'autisme permettent de réunir l'ensemble des acteurs du territoire concernés afin de travailler de manière opérationnelle à la **structuration de l'offre pour les personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme**. Des groupes de travail se sont notamment réunis sur chaque département pour structurer l'accès gradué au diagnostic et préparer la mise en place de plateformes de coordination et d'orientation.



ÉTENDRE LES PLATEFORMES DE RÉPIT À L'ENSEMBLE DES HANDICAPS

Mieux reconnaître et soutenir les proches aidants fait partie des axes prioritaires de l'Agence dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale. Les plateformes d'accompagnement et de répit apportent un soutien aux proches aidants en leur proposant de l'information, des conseils individuels ou en groupe, ainsi que des solutions de répit. Jusqu'alors réservée aux aidants des personnes avec trouble du spectre de l'Autisme, l'ARS Normandie a **renforcé sa politique de soutien afin d'étendre ce dispositif à l'ensemble des handicaps**.

LA FORMATION ACCOMPAGNÉE

L'ARS Normandie a **accompagné et soutenu le déploiement de la formation accompagnée**, une modalité novatrice d'accès à la formation qualifiante **répondant aux ambitions de la société inclusive**. L'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap de suivre une formation qualifiante financée par la Région Normandie, dans un organisme de droit commun, tout en bénéficiant de l'accompagnement médico-social d'un Centre de Rééducation Professionnelle. Un guide pratique a été publié dans ce cadre, en partenariat avec la Région Normandie, l'Établissement Public National Antoine Koenigswarter (EPNAK) et l'ADAPT Normandie.

ACCOMPAGNER LE GRAND ÂGE

Le vieillissement de la population représente un véritable défi pour les prochaines années : en 2050, près de 5 millions de Français auront plus de 85 ans ; le nombre d'aînés en perte d'autonomie aura presque doublé par rapport à aujourd'hui.

Face à ces prévisions, l'ARS a continué d'accompagner et soutenir les acteurs du secteur pour repenser l'offre et la politique d'accompagnement du grand-âge dans la région.



POURSUIVRE LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES EHPAD

Repérage et soutien d'EHPAD en difficulté

En 2019, l'ARS Normandie a délégué près de 13 millions d'euros pour **renforcer le nombre de postes de soignants et accompagner financièrement les structures** qui en avaient le plus besoin. Ce soutien financier a notamment permis aux structures concernées d'augmenter le taux d'encadrement, d'anticiper des recrutements, de faire face à des difficultés d'absentéisme ou encore de palier une situation financière dégradée.

Amélioration des conditions de travail

En lien avec les Conseils départementaux, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT) et l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT), l'ARS Normandie accompagne les EHPAD dans leurs **projets d'amélioration des conditions de travail**. Elle a notamment lancé en 2018 et 2019 un appel à projets « qualité de vie au travail ». En 2020 l'appel à projets sera renouvelé.

Les EHPAD ont ainsi pu bénéficier d'un appui financier pour réaliser :

- > **des études** pour améliorer leur organisation (actualisation des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) par exemple),
- > **des formations** dont la formation assistant de soins en gérontologie,
- > **des achats** de matériel pour la prévention des troubles musculosquelettiques.



FAIRE ÉVOLUER L'OFFRE DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

En 2019, L'Agence a encouragé, accompagné et financé des restructurations, pour :

- > **développer des formes d'accueil plus souples**, qu'il s'agisse d'accueil de jour, de nuit, ou d'accueil temporaire pour offrir un répit aux aidants ;
- > **favoriser des modes d'accueil plus spécialisés**, avec des unités renforcées et des espaces aménagés pour les personnes atteintes de troubles du comportement ;

Des actions ont été également déployées en région afin de **limiter l'hospitalisation d'urgence des personnes âgées** comme le financement d'astreintes infirmiers de nuit et d'équipes mobiles de gériatrie.

PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

Cinq Appels à projets ont été lancés en 2019 sur les thématiques suivantes : la prévention bucco-dentaire, l'activité physique adaptée, la prévention des chutes et l'alimentation et la nutrition.

Développer une offre dédiée en matière de soins bucco-dentaires

Le manque de professionnels chirurgiens-dentistes impacte considérablement la qualité des soins délivrés aux personnes âgées. Avec l'appui de l'Ordre et de l'URPS des chirurgiens-dentistes, l'Agence développe, sur chaque territoire, **une offre de dépistage et de soins**, avec des fauteuils dentaires implantés dans des établissements médico-sociaux ou des dispositifs mobiles.

Améliorer le circuit alimentation-nutrition-gaspillage alimentaire

Après un état des lieux réalisé dans 58 EHPAD, l'ARS a souhaité **mener une action régionale d'amélioration de la qualité portant sur l'alimentation, la nutrition et le gaspillage alimentaire**. Trois chantiers majeurs ont été menés en 2019 :

- > **l'élaboration** d'une grille d'auto-évaluation, avec organisation de formation à la méthodologie et au circuit alimentation sujet de l'évaluation dès 2019
- > **la production** de mémo-régimes (Mémo-sel) pour les médecins coordonnateurs et traitants,
- > **l'organisation** d'un séminaire des chefs normands d'EHPAD, co-construit avec Silver Fourchette, sur trois jours, entre novembre et mars 2019.

Le déploiement de la télémédecine pour les résidents d'EHPAD

L'ARS Normandie a poursuivi son soutien financier à l'équipement auprès des EHPAD de la Région dans le cadre de ses appels à projets. **Les bénéfices de la télémédecine pour les usagers des EHPAD sont nombreux** : faciliter l'accès, à des avis spécialisés pour une prise en charge de qualité, éviter les transports ou encore réduire le nombre d'admission dans les services d'urgence pour les patients âgés. Les usages peuvent être nombreux : dermatologie, psychiatrie, anesthésie, cardiologie, gériatrie, médecine générale.



AGIR SUR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE

Avec ses partenaires, l'ARS Normandie a lancé en 2019 des groupes de travail destinés à améliorer l'attractivité du métier d'aide-soignant, notamment en EHPAD. L'objectif ainsi visé est d'**augmenter le nombre de candidats à la formation d'Aide-Soignant et fidéliser les salariés**, en mettant en valeur les postes et en offrant des perspectives favorables de carrière et de qualité de vie au travail.





A stylized illustration in various shades of blue (light, medium, and dark) depicting healthcare professionals. The scene includes a person in a white lab coat, a person with a stethoscope, a person with a clipboard, and a person with a pen. The background is filled with abstract shapes and lines, creating a sense of a busy medical environment.

PROTÉGER
LA SANTÉ
ET LA
POPULATION

ASSURER LA VEILLE ET LA SÉCURITÉ SANITAIRE

L'ARS assure en région des missions de veille et de sécurité sanitaire, afin de prévenir les risques pour la population et d'apporter les réponses adéquates et coordonnées en cas de crise, en lien avec les services de l'Etat dont la Préfecture.

À l'automne 2019, l'incendie de Lubrizol – Normandie Logistique a notamment mobilisé les cellules de crises en phase accidentelle et post-accidentelle.

SE PRÉPARER À LA CRISE

La gestion des situations exceptionnelles nécessitant une forte mobilisation du système de santé, ce sont les agences régionales de santé qui coordonnent l'ensemble des acteurs de santé pour organiser la réponse à de tels événements. Afin de **maintenir sa capacité opérationnelle pour répondre aux situations sanitaires exceptionnelles**, l'ARS Normandie participe aux exercices de crise organisés par les préfetures départementales et zonales.

RECUEILLIR ET ÉVALUER LES SIGNALEMENTS

La Plateforme de veille et de sécurité sanitaire de l'ARS de Normandie est chargée de **recueillir, d'évaluer et de gérer tous les événements susceptibles de représenter une menace pour la santé publique** et de mettre en place des **mesures de prévention et de contrôle adaptées**. Tout comme les professionnels de santé, les particuliers peuvent adresser un signalement à l'ARS. Fin septembre, l'agence a ainsi reçu le signalement d'une habitante de l'Eure concernant une suspicion d'un nombre anormalement élevé de cancers pédiatriques sur la zone de Pont-de-l'Arche et Igoville. Le signalement portait sur une dizaine d'enfants âgés de 5 à 11 ans suivis au CHU de Rouen. La signalante craignait qu'une cause environnementale puisse être à l'origine de cet excès présumé de cas. Une investigation a donc été lancée pour valider ce signal. L'ARS a saisi la Cire (Santé publique France en région) pour qu'une enquête épidémiologique soit réalisée et permette de se prononcer sur le caractère anormal ou non du nombre de cas signalés. Si le signal venait à être confirmé, une enquête environnementale viendrait compléter les recherches en lien avec le service santé environnement de l'ARS. Le déroulement de la méthodologie de Santé publique France est prévu pour durer plusieurs mois.

16
EXERCICES DONT
4
SUR SITES SEVESO

L'ARS MOBILISÉE AUX CÔTÉS DES SERVICES DE L'ÉTAT LORS DE L'INCENDIE DE L'USINE LUBRIZOL

À la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019 sur les sites de Lubrizol et Normandie Logistique situés dans l'agglomération rouennaise, **l'ARS a été mobilisée dans le cadre de la gestion de crise et en phase post-accidentelle** coordonnée par la Préfecture de Seine-Maritime.

L'ARS a ainsi immédiatement coordonné ou assuré :

LA CAPACITÉ du système de santé à prendre en charge les éventuelles victimes, notamment par le suivi du recours aux soins aigus et l'alerte des professionnels de santé du territoire ;

LA PROTECTION des personnes vulnérables en institutions ou établissements, en alertant les établissements de santé et les établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées et des enfants en situation de handicap ;

L'ÉLABORATION et la diffusion de mesures de précaution, en coordination avec les autres services de l'État ;

LE SOUTIEN psychologique à la population ;

LA COMMUNICATION et l'information sur les enjeux sanitaires ;

L'ALERTE des exploitants d'eau potable pour une surveillance renforcée de l'eau du robinet.

Dans le cadre de la gestion post-accidentelle, l'ARS a :

ENGAGÉ une coopération avec les professionnels de santé, les représentants des usagers et les élus pour adapter sa stratégie d'information en tenant compte des avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et Santé publique France (SPF) et pour répondre aux attentes des différents acteurs cibles ;

CONTRIBUÉ à l'évaluation de l'impact sur la santé à moyen et long terme : saisine de SPF par la Direction générale de la santé et coopération avec la cellule interrégionale d'épidémiologie (CIRE) ;

MIS EN PLACE une coopération avec les établissements sanitaires et médico-sociaux pour évaluer les dégâts subis ;

ENGAGÉ une surveillance renforcée de la qualité de l'eau du robinet (eaux destinées à la consommation humaine selon les préconisations de l'ANSES),

PARTICIPÉ à la cellule post-accidentelle chargée de suivre et d'interpréter les résultats des analyses et études environnementales.



ZOOM SUR

LA SURVEILLANCE RENFORCÉE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET

Des investigations poussées de recherche de substances chimiques dans l'eau destinée à la consommation humaine, bien au-delà du contrôle sanitaire habituellement réalisé par l'Agence régionale de santé de Normandie, ont été réalisées à la suite de l'incendie.

Ce sont ainsi **267 PRÉLEVEMENTS** suivis d'analyses qui ont été réalisés entre le 26 septembre 2019 et le 27 janvier 2020 : 10 dans les réservoirs sous le panache de fumée (les 26 et 27 septembre),

puis **257 SUR LES 38 RESSOURCES SURVEILLÉES** depuis le 30 septembre.

3 686 DONNÉES ANALYTIQUES sont ainsi disponibles. Tous les résultats obtenus à ce jour confirment l'absence ou la présence en concentrations très faibles et bien inférieures aux valeurs sanitaires de référence, des produits recherchés. L'eau du robinet peut être consommée sans réserve et sans risque pour la santé, y compris dans les secteurs de Seine-Maritime qui ont été directement concernés par le panache de fumée.

VEILLER À LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

L'ARS veille à la sécurité des soins et des patients, en assurant des missions de contrôle, de conseil et de coordination auprès des acteurs de la santé. Elle contribue directement à la politique régionale d'amélioration de la qualité et de la sécurité du système de santé et des soins.

SÉCURISER LA DÉLIVRANCE DE MÉDICAMENTS EN PHARMACIE

Des lots de médicaments (ou une famille de médicaments) sont fréquemment retirés du marché. Il y a en moyenne 50 retraits par an pour des raisons qui vont de la simple erreur d'étiquetage au constat d'impureté dans la substance délivrée. Les pharmacies d'officine ou hospitalières sont alors dans l'obligation de retirer immédiatement les médicaments concernés de la vente et de les renvoyer au fabricant.

À travers ses actions d'inspection, **l'ARS s'assure de la qualité et la sécurité du système de santé**. En cas de dysfonctionnement, l'Agence contrôle, rappelle la réglementation, sanctionne si nécessaire. Son rôle est également d'identifier des solutions afin de s'assurer que l'erreur ne se reproduira pas. De plus l'ARS, l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) pharmaciens et les facultés de pharmacie de la région élaborent des actions de formations à l'attention des étudiants et des pharmaciens d'officine afin de d'améliorer leurs pratiques et la sécurité du circuit du médicament pour tous les Normands.



ASSURER LA MISSION D'INSPECTION-CONTRÔLE

La Mission Inspection Contrôle (MIC) est un service transversal de coordination et d'appui aux missions d'inspection et de contrôle de l'ARS. Son périmètre couvre **la programmation, la coordination et le suivi des actions d'inspection et de contrôle** sur l'ensemble du champ d'intervention de l'ARS. Elle apporte un appui technique et méthodologique aux personnels des services de l'ARS qui participent aux actions d'inspection aux côtés des agents de la MIC. Elle assure également **une mission d'observation des risques** en lien avec les autres directions de l'ARS. Le principal enjeu est de contribuer à la politique régionale visant l'amélioration de la qualité et la sécurité du système de santé en :

- > **contrôlant** le fonctionnement des établissements et services de santé et médico-sociaux et les risques en santé-environnement, en lien avec le représentant de l'État territorialement compétent ;
- > **veillant** à la qualité et à la sécurité des actes médicaux, de la dispensation et de l'utilisation des produits de santé, ainsi que des prises en charge et accompagnements médico-sociaux ;
- > **contribuant**, avec les services de l'État compétents et les collectivités territoriales concernées, à la lutte contre la maltraitance et au développement de la bientraitance dans les établissements et services de santé et médico-sociaux.



ASSURER L'HÉMOVIGILANCE EN RÉGION

L'ARS Normandie a organisé le 16 mai 2019 une journée régionale dédiée à l'hémovigilance. Proposée aux correspondants hémovigilance, responsables des dépôts de sang, personnel médical et paramédical, cette rencontre annuelle a pour but de **rassembler des professionnels de santé, leur permettre d'échanger, d'harmoniser les outils de travail ainsi que de dynamiser l'hémovigilance en Normandie**. Au programme : présentation du rapport d'activité annuel et de cas concrets toujours pédagogiques, gestion personnalisée du sang pour le patient dans le contexte chirurgical et modification des pratiques mises en place par l'EFS-HFNO dans le cadre de la fusion des EFS Hauts-de-France et Normandie.





AGIR SUR LES
DÉTERMINANTS
DE SANTÉ

PRÉVENIR POUR RÉDUIRE L'APPARITION ET LE DÉVELOPPEMENT DE MALADIES

Faire de la prévention et de la promotion de la santé le 1^{er} levier du bien-être de la population en agissant sur les déterminants de santé tout au long de la vie : voici le premier objectif du Projet régional de santé (PRS) normand. Les déterminants de santé comportementaux les plus fortement impactés par les inégalités sociales sont les addictions et le champ de la nutrition / activités physiques. Pour l'Agence, il s'agit donc de prioriser la prévention vers les publics les plus fragiles, en lien avec tous les acteurs de terrain.

AUGMENTER LA COUVERTURE VACCINALE ANTIGRIPPALE DES SOIGNANTS

En 2019, **l'ARS a accompagné 7 établissements de santé et médico-sociaux pour encourager la vaccination de leurs professionnels de santé.**

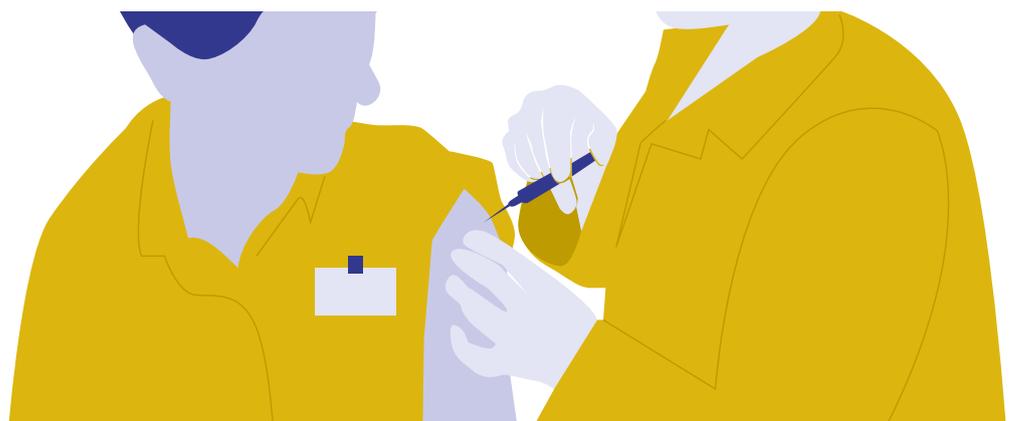
La vaccination représente pour eux un intérêt individuel, mais également collectif en permettant une protection indirecte de leurs patients.

Cette expérimentation, conduite pour trois ans, est pilotée par l'ARS. L'Agence met à disposition des établissements un modèle d'intervention-type et un kit de communication.



43,5 K€
POUR SOUTENIR
LES HEURES
SUPPLÉMENTAIRES

PARTENAIRES : Promotion Santé Normandie, Santé publique France, Cpias, (Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins), CHU de Rouen





INCITER LA POPULATION AU DÉPISTAGE DU VIH, DES HÉPATITES VIRALES ET DES AUTRES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Avec l'appui de l'Agence, les acteurs du dépistage du VIH, des Infections sexuellement transmissibles et des hépatites de Normandie **se sont massivement mobilisés** lors de la semaine du dépistage du 25 au 30 novembre 2019. Pour favoriser le dépistage, lutter contre ces infections et contre les idées reçues, plus de 60 actions ont été organisées et animées par les Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), centres LGBTI+, Équipes nationales d'intervention en prévention et santé (ENIPSE) de la région.

PARTENAIRES : COREVIH (Comité de coordination Régional de la lutte contre les Infections sexuellement transmissibles et le Virus de l'Immunodéficience Humaine), Centre Expert Hépatites virales des CHU de Caen et de Rouen



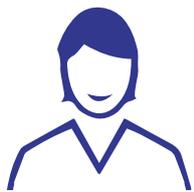
150
PERSONNES
DÉCOUVRENT LEUR
SÉROPOSITIVITÉ
CHAQUE ANNÉE
EN NORMANDIE

PRÉVENIR POUR RÉDUIRE L'APPARITION ET LE DÉVELOPPEMENT DE MALADIES

RÉDUIRE LE TABAGISME EN NORMANDIE

5
PROJETS RETENUS

747 K€
ALLOUÉS



11 900
NORMANDS
PARTICIPANTS

120
ÉVÉNEMENTS

Un appel à projets pour le Programme régional de réduction du tabagisme (P2RT)

L'ARS a lancé un appel à projets pour **accompagner des programmes de prévention du tabagisme et de prise en compte des pratiques addictives des fumeurs**. Trois axes prioritaires ont été retenus : protéger les enfants et les jeunes, aider les fumeurs à arrêter et contribuer à réduire les inégalités sociales de santé.

4^e édition du Moi(s) sans Tabac

Première cause de mortalité évitable, le tabac tue chaque année plus de 4 800 personnes en Normandie. Le dispositif Moi(s) sans Tabac mise donc sur un élan collectif en incitant les fumeurs à arrêter tous ensemble pendant un mois, en novembre. Pour cette 4^e édition, l'Agence Régionale de Santé de Normandie, l'ambassadeur Mois Sans Tabac en région Promotion Santé Normandie – Ireps, l'Assurance maladie, les membres du comité de pilotage Tabac régional et leurs partenaires ont **déployé 120 actions en Normandie**. Ces opérations ont permis aux fumeurs ou à leurs proches de s'informer, de rencontrer un professionnel de santé et de rejoindre le défi.

PARTENAIRES : Pilotée au national par Santé Publique France, Promotion Santé Normandie, Assurance maladie



PROMOUVOIR LA SANTÉ



PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PARTOUT ET POUR TOUS

CONVENTION
PLURIANNUELLE
D'OBJECTIFS ET DE
FINANCEMENT SUR

3 ans

AVEC LA VILLE
D'HÉROUVILLE
SAINT-CLAIR :

12 000 €
PAR AN PENDANT
3 ANS

L'ARS Normandie s'est engagée aux côtés de la ville d'Hérouville Saint-Clair (14) pour l'accompagner dans le développement d'une initiative portée par la commune depuis 2019 : **Prescri'Sport**. Les Hérouvillais en Affection longue durée (ALD) peuvent bénéficier sur prescription médicale d'un **accompagnement professionnel pour 32 séances d'Activité physique adaptée (APA)**.

FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS À LA PRÉVENTION : PREMIÈRE PROMOTION DU SERVICE SANITAIRE EN NORMANDIE

En mars 2019, **2 179 étudiants normands en soins infirmiers, médecine, pharmacie, kinésithérapie et maïeutique ont effectué leur service sanitaire dans plus de 400 structures** sanitaires, éducatives, sociales, médico-sociales... Cette formation permet d'initier ces futurs soignants à la promotion de la santé en informant tous les publics, dans tous les milieux et tout au long de la vie, notamment les publics en situation de précarité ou ayant plus de difficultés à adopter des comportements favorables à la santé (enfants, jeunes, personnes en situation de handicap et âgées...). Les thématiques suivantes ont été identifiées comme prioritaires en Normandie : pratiques addictives, nutrition, santé sexuelle, usage raisonné des écrans. L'organisation des temps de formation et d'intervention a permis aux étudiants de réaliser des actions en interdisciplinarité. L'évaluation régionale a permis de mettre en évidence la satisfaction des étudiants et des encadrants mais aussi de proposer des axes d'amélioration.

48
BÉNÉFICIAIRES
DU DISPOSITIF
EN 2019



Liste des agents ayant fait partie des effectifs de l'ARS, 1 mois ou plus, au cours de l'année 2019.

Aillaud Rémi
Alexandre Cynthia
Alix Leroy Jéshelle
Allain Patricia
Allais Caroline
Allix Sylvie
Althey Marie Alice
Amaranthe Brigitte
Amaranthe Georges
Ancel Carole
Angot Valérie
Anquetin Nicolas
Arab Samy
Aube Isabelle
Aubert Melody
Aumont Carole
Aumont Françoise
Aurelien Francis
Auvergnon Thomas
Avenel Justin
Bachelet Sandrine
Baldomero-Albistur Christine
Barette Christel
Bart Claire
Baudrier Aurelie
Bazin Audrey
Beaulieu Sandrine
Beaussillon Véronique
Bellamy Marie-Ange
Benoist Pierre
Benoit Perrine
Berche Marie-Hélène
Bernard Emmanuele
Bernard Lucienne
Besancon Mathilde
Bitar Patricia
Biville Alexandra
Bizeau Marine
Blainville Lydie
Blanchard Marion
Bodin Jean
Bohu Raphaëlle
Bonnefoy Cécile
Bonnet Eva
Bonnevialle Valérie
Boucherie Quentin
Bougle Celine
Boukerfa Mouloud
Boullen Catherine
Bouquet Christine
Bouquet Gilles
Bourdin Astrid
Bourgeois Sandra
Bourgoin Eddy
Bournique Dominique
Boust Roselyne
Boutet Catherine
Bouvet Canivet Nathalie

Bouvet Olivier
Branellec Favennec Marie
Brangier Laurent
Brard Florence
Breant Sebastien
Brechon Francois
Brehier Armelle
Breuil Nathalie
Bricon Jean-Luc
Bridou Yoann
Briffaut Hélène
Brillant Brigitte
Brun Baptiste
Brunet Christine
Bucaille Isabelle
Bucher Jean Francois
Budet Greboval Véronique
Bunel Dominique
Cabral Cécile
Cadiou Pascale
Caltot Mélanie
Candy Thierry

Compain Laure
Cordin Florence
Cornet Benoit
Cottebrune Florian
Cottrelle Benoit
Coutaudier Gerard
Couzi Michaël
Couzi Nathalie
Crevet Denis
Crevon Isabelle
Crochu Cendrine
Croizer-Coquelin Thérèse-Marie
Cudonnet Laurence
Daon Camille
Darchez Marie-Lou
Daron Marine
Dassonneville Angélique
David Christian
Debraine Alexandre
Decoutere Julie
Defrance Corinne

Dumetz Baptiste
Durand Sonia
Duret Jean-Christian
Dutertre Marie Hélène
Edon Laurence
Egloff Tania
El Gareh Sylvie
El Ouaggadi Abderahim
Elie Emmanuele
Eloy Blaise
Erouart Stéphane
Etheve Jean-Francois
Evrard Nicolas
Evreux Emmanuelle
Fach Alain
Fauchet Charlotte
Faure Lecollier Lydie
Fauvel Caroline
Favre Ennouchy Laure
Faye Momar
Fayeulle Nicolas
Ferey Celine
Figueiredo Marie-Hélène
Florentin Pascale
Foliot Hélène
Forgue Ana Maria
Fossard Jean-Luc
Fossey Virginie
Foucher Anne Marie
Fougeroux Françoise
Foulon Lucas Nathalie
Francos Kardonsky Alexandra
Frappier Sylvie-Agnès
Fraysse Monique
Frileux Thomas
Gabet Elisabeth
Galle Cécile
Gamblin Angélique
Gamblin Francois
Garces Carole
Gardel Christine
Gardien Isabelle
Gastbled Xavier
Gautier Sandrine
Gentilucci Gérard
Gerard Anne
Gerard Stéphanie
Gibert Eléonore
Gilles Martine
Gillot Marie
Gomanne Véronique
Gomis Jamila
Gonano Frédéric
Gosselin Marion
Gougeon Christelle
Goujon Fabienne
Gourlin Stéphanie
Gouville François
Goux Francis
Grandsire Michèle
Grar Myriam
Greneche Christian
Grosos Brigitte
Gruy Sylvie



Cano Barta
Canonnie Magali
Cardin Elodie
Cardin Emmanuel
Caron Ingrid
Castrale Bela Virginie
Cesne Françoise
Chamberland Gilles
Chamoy Jocelyne
Chatre Emeline
Chemin Dominique
Chesnel Florence
Chevalerias Denis
Chevalier Brigitte
Chevalier Cécile
Chevoir Evangeline
Chevreux Sophie
Claire Carole
Claire Dimitri
Clerembiaux Isabelle
Colladeze Nathalie

Dehaynin Fanny
Dehays Marie-Claude
Del Pino Tejedor Estelle
Delacourt Geneviève
Delahaye Séverine
Delalonde Sylvie
Delarue Vincent
Delhaye Anne
Delheure Edwige
Demoulin Bénédicte
Denion Yvan
Dersy Roseline
Desquesne Valérie
Devaux Isis
Djefal Nasser
Djoubri Yamina
Dondeyne Catherine
Douchin Agnès
Drollon Ludovic
Dubois Anne-Sophie
Dubois Mauger Sandra

Guerza Dalila	Legallais Jenny	Muller Hélène	Ruelland Melina
Guezou Alain	Legendre Carine	Navet Jean-Luc	Sabatier Marie-Astrid
Guichet Hélène	Legoupil Christine	Noel Alice	Sagot Claire
Haas Nadia	Lejeune Anne-Charlotte	Noel Mireille	Saint-Pierre Martine
Hamelet Patricia	Leliard Pierre-Olivier	Noguera Elise	Sala Julie
Harmegnies Catherine	Lemasson Charlotte	Nouna Ali	Salin Céline
Hedouin Sylvaine	Lemercier Sylvie	Odinet Raulin Emmanuelle	Sanson Laurent
Henry Alain	Lemieux Pascal	Ogier Maxime	Sanson Marie-Christine
Henry Audrey	Lemoine François	Orange Michèle	Sautiere Magali
Henry Clara	Lepage Chantal	Ordonez Anne-Lise	Savary Mathieu
Henry Sylvie	Lepeltier Sabrina	Osmont Karine	Savey Chloe
Henry-Lemaire Rosanna	Lequet Yann	Ozanne Isabelle	Schmitt Aurore
Herel Martine	Leroy Céline	Panier Pierre	Schroeder Olivier
Herve Anne	Leroy Corinne	Paris Audrey	Secret Caroline
Herve Isabelle	Leroy Elise	Parisot Juliette	Segret Solène
Hervieu Laurence	Leroy Mangeant Carole	Parissot Patrick	Seigneur Regis
Heude Christelle	Leroy Sylvie	Paturot Edouard	Senecal Martine
Heutte Olivia	Lesueur Valérie	Pavec Stéphane	Seremes Damal Murielle
Hobert Béatrice	Levet Anne-Marie	Payen Nicolas	Sicot Nathalie
Holley-Gerasim Lise	Levillain Anne-Marie	Peltier Philippe	Simon Pascaline
Homer Sylvie	Levionnais Bérénice	Penard Annabelle	Soisnard Béatrice
Houbert Eric	Levorato Emilie	Perrette Stéphanie	Sourdaine Marie
Hue Guillaume	Levoyer Aurore	Peslerbe Laura	Sudre Anne Catherine
Huet Anthony	Lheureux Cécile	Petit Fabienne	Talbot Cathy
Isenmann Eve	Liebermann Jérôme	Petit Nadine	Terry Béatrice
James Sabrina	Locca Laurence	Philippe Marie-Louise	Tessier Emmanuelle
Jean Alexandra	Loffredo Alice Caroline	Picot Marie-Thérèse	Teysseudre Sophie
Jegou Evelyne	Longour Camille	Pierrard Emeric	Thiebault Sophie
Joret Nicole	Lorillard Launay Véronique	Pierrugues Alexandra	Thill Elsa
Jue Gautier	Loudiyi Mehdaoui Claire	Pigne Karine	Thonus Sylvie
Julien Delphine	Louvel Magali	Pinloche Magali	Tiennot Karine
Kamel Anne	Lozier Stéphanie	Pinquier Cindy	Tison Catherine
Kerboul Sylvie	Lucas Aurélie	Pislard Virginie	Tracol Raphaël
Kertous Safia	Lucas Véronique	Planquais Alain	Travers Christine
Koteureu Elina	Luce Catherine	Planterose Robin	Trento Valerio
Lacene Nadia	Lullien Kevin	Podyma Elise	Trompier Maxime
Ladiray Isabelle	Mabire Sylvain	Poiret Christine	Troude Mathieu
Lagouge Marina	Madelaine Béatrice	Pornet Carole	Troude Valerie
Laisney Carine	Manteca Sophie	Pouech Caroline	Trublet Chantal
Lallemand Sean	Maouche Orianne	Pouget Yann	Van De Velde Delamar Agnès
Lamy Juliette	Marie Bernard	Poujouly Marina	Van Duffel Aurelia
Landeau Hélène	Marie Jocelyne	Poulalion Luc	Vanderbrugghe Bruno
Landru Marguerite	Marie Mickaël	Poyer Justine	Vannelet François
Langlois Isabelle	Marie Muriel	Prejant Laëtitia	Verdure Isabelle
Langolff Stéphanie	Marie Patricia	Pruvost Martine	Vesval Tiphaine
Lapersonne Camille	Marouard Coralie	Puren Morgan	Viard Nathalie
Laudat Sophie	Martine Emmanuelle	Quenedey Manuella	Vidu Françoise
Lavice Priscillia	Martine Frédéric	Queze Sylviane	Vienne Monique
Laynat Hélène	Masufiri Dada	Quirie Lionel	Vilquin Maryline
Le Bouard Jerome	Maziere Ghislaine	Rabarot Stéphane	Vrignaud Olivier
Le Comte Du Colombier	Mehu Frédéric	Raillot Clément	Watine Nathalie
Tiphaine	Merchi Mostava	Rapenne Thibaut	Wiezik Béatrice
Le Freche Christine	Merle Sandrine	Rayer Anne-Marie	Wion Maxime
Le Roux Tiphaine	Merlin-Bernard Marie-Françoise	Renault Sandrine	Woessem Stéphane
Le Tallec Solenn	Meslin Maryline	Rey Bernard	Worms Patrick
Leblanc Elodie	Milin Sandra	Richard Nicolas	Ygouf Catherine
Lecomte Natacha	Millotte Gosnet Nadège	Ridel Sylvie	Yousfi Maria
Leconte Sandrine	Mirza Pervez Aisha	Rivallain Jean Paul	Zagni Alice
Lecourtois Stéphanie	Monnier Eric	Rodriguez Hélène	Zaragoza Jean-Baptiste
Leduey Karine	Montais Flore	Rolland Fabienne	
Ledunois Bérengère	Mopin Christophe	Rombeau Mirela	
Lefebvre Elodie	Morand Roselyne	Rongere Sandrine	
Lefevre Sandra	Morisse Christine	Roux Marie-Laurence	
Legallais Grégory	Mortaigne Priscilla	Rouxel Isabelle	

